

Si les théâtres de vaudeville voulaient s'en donner la peine, il est probable qu'ils réussiraient à rencontrer des pièces aussi franchement amusantes que celles du *Diable au Moulin*, dont nous avons constaté le grand succès sur la scène de l'Opéra-Comique. *Les Noces de Jeannette*, *Maître Pathelin*, *les Papillottes de M. Benoît* [Benoist], sont autant de petites comédies avec airs nouveaux, comme au bon temps; Théaulon, F. de Courcy, Brunswick en savaient faire pour le Palais-Royal, quand Achard, M<sup>mes</sup> Pernon, Fleury et Déjazet brillaient dans la jeunesse de leur talent, et pour les Variétés, quand Vernet, Bressant, M<sup>mes</sup> Jenny Colon, Hébert-Massy, etc., maintenaient la salle des Panoramas au premier rang des théâtres de genre. Nous avouons que nous regrettons ce temps-là; les pièces valaient mieux et les acteurs étaient plus capables. Il est vrai que l'on jouait moins à la Bourse, que l'on connaissait moins l'argot, et que, pour réussir, on se donnait la peine de tenter quelques efforts. Il ne nous paraît point démontré que l'on ait rien gagné au change.

*Le Diable au Moulin* pourrait également s'appeler *Jeune Homme colère*; mais ce titre eût trop directement indiqué la source où les auteurs ont puisé leur sujet. Antoine est un jeune meunier, joli garçon, mais d'un caractère tellement vif, qu'il est devenu, de coups de pied en coups de poings, le fléau véritable du village. Les êtres les plus farouches dans la nature ont leurs moments de sensibilité et Antoine, un beau jour, revêt ses habits du dimanche avec l'intention arrêtée d'aller demander la main de quelque fille dont il lui plaît de faire sa femme. Naturellement il se voit éconduit de partout; les laides même le repoussent, et Monsieur Antoine serait évidemment menacé d'un éternel célibat si l'idée de l'appriivoiser ne passait par la tête de Mlle Marthe, la fille du fermier Boniface. Mlle Marthe est sans doute une sectaire convaincue du traitement homœopathique. Elle veut guérir Antoine précisément par le défait qui en fait pour tous un objet de terreur. Quand il crie, elle pousse des rugissements; quand il casse une assiette, elle en jette une demi-douzaine en l'air; quand il renverse une chaise, elle bouscule une table avec tout ce qu'il y a dessus, plats, bouteilles et festin. Cette vivacité dans les allures provoque dans l'esprit d'Antoine une réaction salutaire, et il comprend que du moment où cette fiancée est si bien décidée à suivre son exemple, il n'a rien de plus sage à faire qu'à ne lui en donner de bons. Le pacte est conclu sur ces bases et l'on procède à l'hyménée qui couronne l'orageuse *journée* pour parler le langage des livrets. – A côté d'Antoine et de Marthe, les deux héros de l'aventure, MM. Cormon et Carré ont placé deux serviteurs qui pourraient être maîtres, grâce au privilège de leur talent comique; nous nommons Mlle Lemercier et M. Ponchard, remarquables d'entrain et de naïveté dans les rôles de Toinette et de Fargeau. M. Prilleux, le fermier Boniface tient également sa place honorablement dans ce gai tableau villageois, et l'esprit des acteurs, il en résulte un ensemble parfait et que déjà toute la critique s'est plu à constater.

La partition est agréable; cependant le poème lui est supérieur; on a cru pouvoir comparer M. Gevaert à Hérold et à Grétry; c'est peut-être pousser loin le désir de lui être agréable. Depuis le *Billet de Marguerite* jusqu'à *Quentin Durward*, M. Gevaert ne nous semble point avoir progressé; c'est un maître qui compose facilement, dont le style est abondant, mais qui laisse à désirer sous le rapport de l'originalité. Cette dernière qualité n'était point indispensable dans le *Diable au Moulin*; il s'agissait de faire entendre au public une musique qui ne le fatiguât point et qui pût se faire applaudir pour elle-même sans écraser le travail réussi des auteurs dramatiques. M. Gevaert s'est tenu dans de justes limites, et il a fait preuve de tact en n'affichant point une ambition lyrique qui eût été hors de saison.

Nous répétons que l'ouvrage ne saurait nulle part rencontrer une plus remarquable interprétation. M. Mocker, qui se délasse entre temps de ses fonctions constantes de metteur en scène par la création de quelques nouveau rôle, a montré

toute son expérience artistique dans celui du meunier colère. On sentait bien toutefois que, du moment où il était représenté par Mocker, le farouche Antoine arriverait un jour ou l'autre à résipiscence; en effet, l'artiste est par lui-même trop généralement sympathique pour qu'on puisse longtemps le charger d'un vilain défaut. M. Mocker a de tous temps appartenu à la catégorie des comédiens qui séduisent, et ce n'est que par convention qu'on peut l'accepter, pendant quelques instants, comme un foudre de guerre. Mlle Lefebvre, en essayant de le convertir, savait bien évidemment qu'au fond la besogne n'était point si rude. Et le résultat lui a donné raison. – M. Prilleux prête une physionomie toute ronde et toute franche au personnage du fermier Boniface. M. Prilleux est un artiste consciencieux qui s'est fait, à l'Opéra-Comique, une place que son zèle et son aptitude sauront lui conserver. Il est tout à fait accepté du public, qui aime les artistes soucieux de bien faire leur métier dans l'intérêt de ses plaisirs. – M. Ponchard est un délicieux *Fargeau*; dans ces personnages de second plan, cet acteur est complètement sur son terrain et la critique n'a que des éloges à lui adresser. Sa taille, son organe, sa diction, tout contribue à lui assurer un succès mérité. Que M. Ponchard renonce aux jeunes premiers sérieux, qu'il adopte résolument le genre dans lequel il domine et sa réputation se fera. – Que dire de Mlle Lemercier est tout simplement inimitable sous la cornette et le tablier de Toinette la servante. Elle a des étonnements, des gestes, des clignements d'yeux d'une étonnante vérité, d'une finesse indescriptible. Cette nouvelle création est pour elle un véritable triomphe; mais nous ne dirons point qu'elle s'y montre supérieure à elle-même, attendu que cette phrase banale est employée par les feuilletonistes quand ils sont en peine de trouver quelque expression plus neuve pour rendre hommage au talent d'un artiste. Nous dirons que, dans le rôle de Toinette, Mlle Lemercier est tout autre que dans *Fra Diavolo*, que dans les *Chaises à Porteur*, que dans *Gilles le Ravisseur*, que dans tous les types de son répertoire, sans cependant cesser d'être ce qu'elle est en effet: la petite fille des Colombine de la comédie italienne, entée sur les Déjazet du vaudeville moderne, c'est-à-dire la finesse et la distinction délicate de l'une, jointes au piquant égrillard et toujours acceptable de l'autre.

**L'EUROPE ARTISTE, 22 mai 1859, p. 1.**

Journal Title:	L'EUROPE ARTISTE
Journal Subtitle:	None
Day of Week:	Sunday
Calendar Date:	22 May 1859
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	N°21
Year:	Septième année
Series:	None
Issue:	Dimanche 22 Mai 1859
Livraison:	None
Pagination:	1
Title of Article:	Le Diable au Moulin
Subtitle of Article:	Opéra-Comique en un acte de MM. Cormon et Michel Carré, musique de M. Gevaert, chanté au théâtre de l'Opéra-Comique par MM. Mocker, Prilleux, Ponchard, Mmes Lemercier et Lefebvre.
Signature:	Charles DESOLME
Pseudonym:	None
Author:	Charles DESOLMES
Layout:	Front page
Cross-reference:	None